

12304/17

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 5 octobre 2017

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 5 octobre 2017

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil portant nomination d'un membre et de trois suppléants
du Comité des régions, proposés par la République de Finlande

E 12392



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 26 septembre 2017
(OR. en)**

12304/17

CDR 139

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination d'un membre
et de trois suppléants du Comité des régions, proposés par la République
de Finlande

DÉCISION (UE) 2017/... DU CONSEIL

du ...

**portant nomination d'un membre et de trois suppléants du Comité des régions, proposés
par la République de Finlande**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la proposition du gouvernement finlandais,

considérant ce qui suit:

- (1) Les 26 janvier, 5 février et 23 juin 2015, le Conseil a adopté les décisions (UE) 2015/116¹, (UE) 2015/190² et (UE) 2015/994³ portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020.
- (2) Un siège de membre du Comité des régions est devenu vacant à la suite de la fin du mandat de M. Ilpo HAALISTO.
- (3) Trois sièges de suppléant du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M. Veikko KUMPUMÄKI, M^{me} Hannele LUUKKAINEN et M. Antero SAKSALA.

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ Décision (UE) 2015/116 du Conseil du 26 janvier 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 20 du 27.1.2015, p. 42).

² Décision (UE) 2015/190 du Conseil du 5 février 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 31 du 7.2.2015, p. 25).

³ Décision (UE) 2015/994 du Conseil du 23 juin 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 159 du 25.6.2015, p. 70).

Article premier

Sont nommés au Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2020:

a) en tant que membre:

– M. Ilpo HELTIMOINEN, *Lappeenrannan kaupunginvaltuuston jäsen*,

b) en tant que suppléants:

– M^{me} Terhi KOULUMIES, *Helsingin kaupunginvaltuuston jäsen*,

– M. Jari ANDERSSON, *Sastamalan kaupunginvaltuuston jäsen*,

– M. Mikko AALTONEN, *Tampereen kaupunginvaltuuston jäsen*.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le

Par le Conseil

Le président
